DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/603 - Office public de l'habitat (OPH) du Bas-Rhin OPUS 67 - 1331 Convention d'objectifs 2009-2011 - Prise en charge du coût de la vacance de logements

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre de la convention d'objectifs 2009-2011 conclue avec l'Office public de l'habitat (OPH) du Bas-Rhin "OPUS 67", d'attribuer une subvention de 4 891,60 € en vue de la prise en charge des pertes d'exploitation sur des logements vacants à BETSCHDORF, pour lesquels le Département avait souhaité l'abandon du projet de vente et/ou de démolition de logements aidés au titre de la mise en oeuvre de la politique départementale de l'habitat.

Elle approuve par ailleurs la convention d'attribution de subvention à intervenir entre "OPUS 67" et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Haf2

Accusé de réception N°: A067-226700011-20110905-60091-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/09/11